



HAL
open science

Diagnostic floristique des mares du Parc de la Poudrerie Sevran en Seine-Saint-Denis

Elisa Courric

► **To cite this version:**

Elisa Courric. Diagnostic floristique des mares du Parc de la Poudrerie Sevran en Seine-Saint-Denis. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2022, pp.12. mnhn-03579091

HAL Id: mnhn-03579091

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03579091v1>

Submitted on 17 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Diagnostic floristique des mares du parc de la Poudrerie et de leurs berges

Parc départemental de
la Poudrerie Sevrans (93)

SENSIBILISER

CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE

Conservatoire Botanique National



Diagnostic floristique des mares du Parc de la Poudrerie

Parc départemental de la Poudrerie Sevran (93)

Janvier 2022

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Leslie Ferreira et Elisa Courric
Cartographie : Elisa Courric
Rédaction et mise en page : Elisa Courric
Gestion des données, analyse : Elisa Courric
Relecture : Jeanne Vallet, Elisa Courric

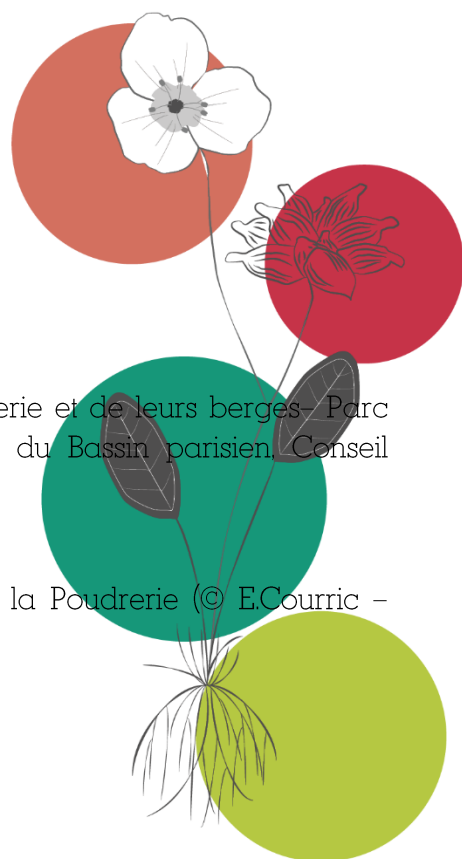
Le partenaire de cette étude est le :
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex

Référence à utiliser

Courric E., 2021 – Diagnostic floristique des mares du parc de la Poudrerie et de leurs berges – Parc départemental de la Poudrerie (93). Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Paris. 12p + annexes.

Crédit photo

Photo de couverture : Mare à l'îlot au sein du parc départemental de la Poudrerie (© E.Courric – CBNBP/MNHN – Juillet 2021.



Sommaire

| | | |
|--------|---|----|
| 1. | Introduction..... | 1 |
| 2. | Matériel et méthode..... | 2 |
| 3. | Résultats et discussions..... | 3 |
| 3.1. | Diagnostic floristique des mares de la Poudrerie..... | 3 |
| 3.1.1. | La mare à typhas..... | 3 |
| 3.1.2. | La mare à l'aulne :..... | 4 |
| 3.1.3. | Le marais :..... | 5 |
| 3.1.4. | La mare au renard :..... | 6 |
| 3.1.5. | La mare au martin pêcheur :..... | 7 |
| 3.1.6. | La mare en croissant :..... | 8 |
| 3.1.7. | La mare à l'îlot :..... | 9 |
| 3.2. | Espèces remarquables..... | 10 |
| 4. | Conclusion..... | 11 |
| | Bibliographie..... | 11 |
| | Index des illustrations..... | 12 |
| | Annexes..... | 13 |

Résumé

En partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, un diagnostic floristique des mares et de leurs berges dans le parc de la Poudrerie Sevrans (93) a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). Le dernier inventaire floristique effectué par le CBNBP sur ce site concernait la totalité du parc et avait été effectué en 2013 (Lehane, 2014). Cette étude floristique a pour principal objectif d'actualiser les connaissances sur les espèces présentes au sein des mares et sur leurs berges.

Les mares du parc de la Poudrerie, globalement eutrophes, sont peu propices au développement d'une flore variée au sein de mares ou sur leurs berges. Sur les sept mares inventoriées, certaines ne présentent qu'une seule espèce recensée. La diversité de milieux sur lesquels se trouvent les mares, à l'origine de leur diversité de faciès, reste intéressante et est à conserver.

Sur certaines mares, des travaux d'aménagements des berges pourraient être envisagés pour favoriser l'implantation d'une végétation humide. Sur d'autres mares, il est important de contrôler le développement du couvert forestier et des fourrés afin qu'elles ne soient pas privées de lumière ou que leur milieu ne se referme. Enfin sur site, une espèce patrimoniale a été inventoriée et deux végétations déterminantes ZNIEFF et/ou inscrites à la Directive Habitats ont été observées.

Le suivi réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien pourra être poursuivi tous les deux ou trois ans afin de pouvoir observer l'évolution de la flore de mares au sein du parc de la Poudrerie Sevrans.

Mots Clés

Diagnostic floristique, mares, berges, Parc de la Poudrerie Sevrans.

1. Introduction

Le parc de la Poudrerie de Sevrans est situé à cheval sur les communes de Villepinte, Livry-Gargan, Vaujours et Sevrans en Seine-Saint-Denis (93). Ce parc, d'une superficie d'environ 140 hectares, est classé Natura 2000 depuis 2006 (figure 1). Principalement dominé par des végétations forestières, il est ouvert au public depuis 1973 suite à la fermeture de l'activité de poudrerie du site la même année. La partie nord est interdite au public pour des raisons de sécurité. Les mares du parc sont séparées en différents secteurs :

- Au nord-ouest, les trois étangs du parc, chacun de 3 000 m², sont appelés à tort « mare » : mare en croissant, mare à l'îlot et mare au martin pêcheur. À la fin 19^{ème} siècle, lorsque le parc abritait encore une poudrerie, des talus ont été créés pour empêcher le feu de se propager d'un bâtiment à l'autre en cas d'explosion. La création de ces talus est à l'origine de l'existence des « étangs » du parc.
- À l'ouest, les mares de la zone « nature » : mare à typhas, mare à l'aulne et mare au renard. Plus récentes, elles sont également artificielles.
- À l'ouest, les mares de la zone du « marais », zone composée de plusieurs trous en eau et de touradons.

En partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, une étude floristique des mares du parc de la Poudrerie a été réalisée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) en 2021. Elle a pour objectif principal d'actualiser les connaissances sur les espèces présentes au sein des mares et sur leurs berges. Dans ce rapport, une description de chaque mare et de la végétation inventoriée sur site est faite. Ce diagnostic floristique pourra servir de base de réflexion aux techniciens-gestionnaires du parc de la Poudrerie pour les futurs plans de gestion des mares.



Figure 1 : Contour du parc de la Poudrerie Sevrans

2. Matériel et méthode

L'inventaire floristique des mares du parc de la Poudrerie et de leurs berges a été réalisé sur une journée, le 27 juillet 2021. Erwan Bielle, gestionnaire du parc, nous a montré une partie des mares de la zone « nature », plus difficilement repérables et difficiles d'accès que les autres mares du parc.

Pour chaque mare rencontrée, un inventaire floristique de la végétation aquatique et des berges a été effectué. À chaque inventaire, un Bordereau d'Inventaire Général (BIG) a été rempli (CBNBP, 2021). Le détail des relevés de chaque mare est présenté en annexe 1.

L'inventaire de la végétation aquatique a été fait depuis les berges, en récupérant la flore à l'aide d'un grappin lorsque la mare était profonde ou directement à pied si elle était peu profonde. Chaque mare a été photographiée. La localisation et la dénomination de chaque mare est présentée sur le plan du parc de la Poudrerie (figure 2).

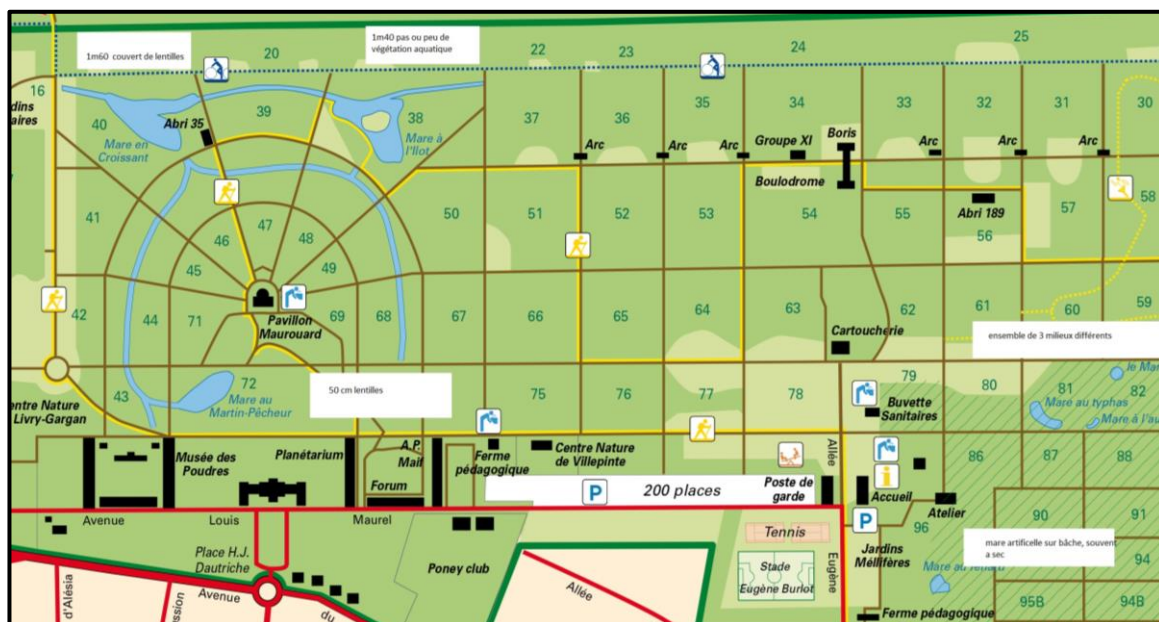


Figure 2 : Localisation et dénomination des différentes mares du parc du Sausset. Plan fourni par les gestionnaires du parc de la Poudrerie.

3. Résultats et discussions

3.1. Diagnostic floristique des mares de la Poudrerie

La végétation et la structuration de chacune des mares inventoriées lors de la prospection terrain est décrite ci-dessous. Les relevés floristiques effectués sont présentés en annexe 1. Au total, 46 espèces ont été inventoriées au sein de toutes les mares du parc et sur leurs berges.

3.1.1. La mare à typhas

Avec un cortège floristique composé de 21 espèces, la mare à typhas est l'une des mares les plus riches du parc.

Les berges de la mare, en pentes douces, favorisent différents types de végétation. Les végétations aquatiques et des berges se structurent ainsi :

- Aucune espèce aquatique de flore vasculaire mais des bryophytes, comme la *Drepanocladus aduncus* ou la *Calliergonella cuspidata* tapissent le fond de la mare ;
- De nombreuses espèces sont immergées comme la Potentille rampante (*Potentilla reptans*) ou l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*) et ne devraient pas l'être. La mare avait un niveau d'eau très haut lors de notre passage, du fait des fortes pluies des dernières semaines ;
- Quelques espèces de roselières sont présentes sur les bords de la mare : la Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia*) ou la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinaceae*) accompagnées d'espèces des milieux humides comme l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) ou la Laïche cuivrée (*Carex cuprina*) ;
- La mare est entourée d'une forêt humide, riche en saules.

Menaces : Les saules, très présents, peuvent rapidement gagner du terrain et accélérer l'atterrissement de la mare.



Figure 3 : Photographie de la mare à typhas prise en juillet 2021

3.1.2. La mare à l'aulne

Cette mare est peu profonde et à très à l'ombre, sous les boisements. Lors de notre passage, il restait moins de 30cm d'eau et une partie de la mare était déjà asséchée. La mare à l'aulne, avec 10 espèces inventoriées, a un cortège floristique assez pauvre.

La végétation de la mare et des berges est structurée ainsi :

- Aucune espèce aquatique de flore vasculaire mais des bryophytes, comme la *Drepanocladus aduncus* tapissent le fond de la mare ;
- Très peu d'espèces des milieux humides exceptés le Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*) et une frange de laïches composée de la Laïche des bois (*Carex sylvatica*) et de la Laïche pendante (*Carex pendula*) ;
- Des espèces de sous-bois ou d'ourlets nitrophiles comme la grande Ortie (*Urtica dioica*), la benoîte urbaine (*Geum urbanum*), la Berce spondyle (*Heracleum sphondylium*) ou l'Oseille sanguine (*Rumex sanguineus*) entourent la mare.

Menaces :

- Risque de fermeture par les ronces et de jeunes ligneux comme le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*).
- Risque d'atterrissement du fait de la très faible profondeur de la mare.

Intérêt faunistique : La mare à l'aulne, sans intérêt floristique, permet de relier les autres mares entre elles, participant à un corridor écologique important pour les batraciens par exemple.



Figure 4 : Photographie de la mare à l'aulne prise en juillet 2021

3.1.3. Le marais

Le marais est une zone non marécageuse, légèrement humide, où la végétation se développe bien et est assez intéressante d'un point de vue floristique. Avec 23 espèces inventoriées, c'est la « mare » la plus riche des mares du parc. Elle abrite :

- Des trous d'eau sans végétation aquatique ;
- Quelques espèces de phragmitaies comme la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinaceae*) et le Roseau commun (*Phragmites australis*), accompagnées de la Laïche pendante (*Carex pendula*) ;
- Une mégaphorbiaie abritant le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*), la Scrofulaire à oreillettes (*Scrophularia auriculata*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*) ou encore la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*) entourent ces trous d'eaux.
- En mosaïque avec la mégaphorbiaie des fourrés méso-hygrophiles constitués d'espèces de Saules (*Salix alba*, *Salix cinerea* gr.), de jeunes peupliers trembles (*Populus tremula*), de jeunes Cornouillers sanguins (*Cornus sanguinea*) et d'autres jeunes ligneux se développent. La Ronce bleue (*Rubus caesius*) et la Ronce commune (*Rubus fruticosus*) viennent densifier à ces fourrés.

Menaces : Les fourrés plus compétitifs que les mégaphorbiaies risquent de progressivement fermer le milieu.



Figure 5 : Photographie du marais prise en juillet 2021

3.1.4. La mare au renard

La mare au renard est une mare peu profonde, à l'ombre des Robiniers (*Robinia pseudoacacia*). Avec seulement 7 espèces, son cortège floristique est pauvre. La végétation aquatique et la végétation des berges se distinguent très nettement l'une de l'autre :

- Végétation aquatique : très eutrophe, la mare est recouverte d'un herbier flottant largement dominé par les Lemnacées : la Lentille minuscule (*Lemna minuta*) et la petite Lentille (*Lemna minor*). Ces végétations aquatiques flottantes appartiennent à l'alliance phytosociologique du *Lemnion minoris*. Cette alliance est inscrite à la Directive Habitats (code Natura 2000 : 3150).
- Berges : assez pentues, les berges sont dominées par la Ronce commune (*Rubus fruticosus* gr.) et des espèces nitrophiles comme la grande Ortie (*Urtica dioica*), le G éranium Herbe à Robert (*Geranium robertianum*) ou le Benoîte urbaine (*Geum urbanum*). Aucune espèce de milieu humide n'y a été inventoriée.

Menaces : - Si le couvert forestier vient à se développer davantage et bloque la lumière, la survie du tapis de lentilles d'eau pourrait être compromise.



Figure 6 : Photographie de la mare au renard prise en juillet 2021

3.15. La mare au martin pêcheur

La mare au martin pêcheur est très étendue et assez profonde. Avec seulement 4 espèces observées, son cortège floristique est très pauvre. La végétation de la mare se structure ainsi :

- D'une part un herbier flottant largement dominé par les Lemnacées : la Lentille minuscule (*Lemna minuta*) et la petite Lentille (*Lemna minor*), signe d'une mare très eutrophe. Ces végétations aquatiques flottantes appartiennent à l'alliance phytosociologique du *Lemnions minoris*. Cette alliance est inscrite à la Directive Habitats (code Natura 2000 : 3150).
- De l'autre des berges très abruptes où aucune végétation n'a été inventoriée exceptés quelques pieds de grande Ortie (*Urtica dioica*) et de Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*). Le couvert forestier est en contact direct avec les berges.

Menace : Aucune menace observée. La mare au martin pêcheur est floristiquement pauvre mais stable.



Figure 7 : Photographie de la mare au martin pêcheur prise en juillet 2021

3.1.6. La mare en croissant

La mare en croissant à la même structure que la mare au martin pêcheur : une vaste étendue d'eau, assez profonde, recouverte d'un tapis de lentilles d'eau et entourée de berges abruptes dominées par un couvert forestier assez dense.

La mare en croissant est encore plus pauvre floristiquement parlant, avec seulement une espèce inventoriée : la Lentille minuscule (*Lemna minuta*). Il est cependant possible que la petite Lentille (*Lemna minor*) soit présente au sein de la mare mais que nous ne l'ayons pas observée.

Aucune espèce n'a été observée sur les berges, trop abruptes pour que la végétation puisse se développer.

Menace : Aucune menace observée. La mare au croissant est floristiquement pauvre mais stable.



Figure 8 : Photographie de la mare au croissant prise en juillet 2021

3.1.7. La mare à l'îlot :

La mare à l'îlot, étendue et moyennement profonde, a une eau assez limpide. Avec une seule espèce inventoriée, elle est floristiquement très pauvre. Elle se structure ainsi :

- Une végétation aquatique exclusivement constituée d'herbiers enracinés et immergés abritant une unique espèce : le Potamot filiforme (*Potamogeton trichoides*), espèce patrimoniale. Cette végétation aquatique appartient à l'alliance du *Potamion pectinati*, alliance inscrite à la Directive Habitats (code Natura 2000 : 3150) et est déterminante ZNIEFF en Île-de-France.
- Une absence de liaison berges/eau. Cette rupture nette ne favorise pas le développement des milieux humides. Aucune espèce n'a été inventoriée sur les berges.

Menace : La mare à l'îlot paraît stable. Elle pourrait éventuellement être menacée par la colonisation des Lemnacées, présentes dans les autres mares à proximité.



Figure 9 : Photographie de la mare à l'îlot prise en juillet 2021

3.2. Espèces remarquables

Durant l'inventaire floristique, une espèce patrimoniale a été observée au sein du parc de la Poudrenie.

- ✓ Le Potamot à feuilles capillaires (*Potamogeton trichoides*)

Espèce indigène des eaux mésotrophes stagnantes et peu profondes. Une grande population a été observée dans la mare à l'îlot. Le statut « EN » de la liste rouge régionale signifie que le Potamot à feuilles capillaires est catégorisé comme « En Danger » en Île-de-France. L'espèce avait déjà été observée au sein du parc par le CBNBP en 2013.

| | |
|--------------------------|-----|
| Rareté Seine-Saint-Denis | RRR |
| Rareté Île-de-France | RR |
| Liste UICN régionale | EN |



Figure 10 : Photographies de *Potamogeton trichoides* sur site (en haut) et hors site (en bas).

4. Conclusion

Les mares du parc de la Poudrerie Sevrans présentent une assez large diversité de faciès : plus ou moins eutrophes, plus ou moins profondes, plus ou moins ombragées, etc. Bien que globalement très pauvres floristiquement, les mares de la Poudrerie abritent une espèce remarquable, une végétation déterminante ZNIEFF et deux végétations inscrites à la Directive Habitats.

Les mares de la zone de l'étang, anciennes, semblent stables. Pour autant, afin de préserver au maximum la diversité des végétations au sein des trois étangs, il faudrait empêcher la colonisation de la mare de l'îlot par les Lemnacées. Il est notamment important de bien nettoyer le matériel utilisé lors de l'entretien d'une mare (bottes, barques, grappin, etc.) avant de l'utiliser au sein d'une autre mare.

Les mares de la zone nature et du marais pourront à court terme être menacées par le développement trop important du couvert forestier et/ou le développement des fourrés, pouvant aboutir à leur tarissement. Il est donc important de contrôler dans une certaine mesure le développement du couvert forestier et des fourrés pour les mares concernées.

Enfin, pour favoriser le développement des végétations humides, certaines des berges pourraient être :

- Transformées en pente douce lorsqu'elles sont trop abruptes
- Créées lorsqu'elles sont inexistantes

Si dans les années à venir le parc venait à changer sa gestion des mares ou à faire des travaux, un suivi pourrait de nouveau être réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien afin de pouvoir observer l'évolution de la flore des mares.

5. Bibliographie

LEHANE, F., 2014. *Synthèse floristique du parc forestier national de la Poudrerie de Sevrans (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 12p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2021. *Bordeaux d'inventaire général*, disponible en ligne : https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/cbnbp/telechargement/BIG2021_IDF.pdf

Index des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Contour du parc de la Poudrerie..... | 1 |
| Figure 2 : Localisation et dénomination des différentes mares du parc du Sausset. Plan fourni par les gestionnaires du parc..... | 2 |
| Figure 3 : Photographie de la mare à typhas prise en juillet 2021..... | 3 |
| Figure 4 : Photographie de la mare à l'aulne prise en juillet 2021..... | 4 |
| Figure 5 : Photographie du marais prise en juillet 2021..... | 5 |
| Figure 6 : Photographie de la mare au renard prise en juillet 2021..... | 6 |
| Figure 7 : Photographie de la mare au martin pêcheur prise en juillet 2021..... | 7 |
| Figure 8 : Photographie de la mare au croissant prise en juillet 2021..... | 8 |
| Figure 9 : Photographie de la mare à l'ilot prise en juillet 2021..... | 9 |
| Figure 10 : Photographies de <i>Potamogeton trichoides</i> sur site (en haut) et hors site (en bas)..... | 10 |

Annexes

Détails des relevés floristiques effectués au sein des mares du parc de la Poudrerie

| Mare concernée | Mare à typhas | Mare à l'aulne | Le marais | Mare au renard | Mare au martin pêcheur | Mare en croissant | Mare à l'îlot |
|------------------------------------|---------------|----------------|-----------|----------------|------------------------|-------------------|---------------|
| Taxons | | | | | | | |
| <i>Agrostis solonifera</i> | X | | | | | | |
| <i>Arum maculatum</i> | | | | X | | | |
| <i>Calliergonella cuspidata</i> | X | | | | | | |
| <i>Carex cuprina</i> | X | | | | | | |
| <i>Carex pendula</i> | X | X | X | | | | |
| <i>Carex sylvatica</i> | | X | | | | | |
| <i>Carpinus betulus</i> | | | X | | | | |
| <i>Circaea lutetiana</i> | | | X | | | | |
| <i>Convolvulus sepium</i> | | | X | | | | |
| <i>Cornus sanguinea</i> | | X | X | | | | |
| <i>Drepanocladus aduncus</i> | X | X | | | | | |
| <i>Dryopteris filix-mas</i> | | | X | | | | |
| <i>Epilobium hirsutum</i> | | | X | | | | |
| <i>Equisetum arvense</i> | X | | | | | | |
| <i>Euonymus europaeus</i> | | | X | | | | |
| <i>Fraxinus excelsior</i> | | | X | | | | |
| <i>Geranium robertianum gr</i> | | | | X | | | |
| <i>Geum urbanum</i> | | X | | X | | | |
| <i>Heracleum sphondylium</i> | | X | | | | | |
| <i>Iris pseudacorus</i> | X | | | | | | |
| <i>Juncus effusus</i> | X | | X | | | | |
| <i>Lemna minor</i> | | | | X | X | | |
| <i>Lemna minuta</i> | | | | X | X | X | |
| <i>Lotus corniculatus</i> | | | X | | | | |
| <i>Lysimachia vulgaris</i> | X | | | | | | |
| <i>Lycopus europaeus</i> | X | X | | | X | | |
| <i>Lythrum salicaria</i> | X | | X | | | | |
| <i>Mentha aquatica</i> | | | X | | | | |
| <i>Phalaris arundinaceae</i> | X | | X | | | | |
| <i>Phragmites australis</i> | | | X | | | | |
| <i>Populus tremula</i> | | | X | | | | |
| <i>Potamogeton trichoides</i> | | | | | | | X |
| <i>Potentilla reptans</i> | X | | | | | | |
| <i>Prunus spinosa</i> | | | X | | | | |
| <i>Quercus petrae</i> | X | | | | | | |
| <i>Ranunculus subsp batrachium</i> | X | | | | | | |
| <i>Rosa canina gr</i> | | | X | | | | |
| <i>Rubus caesius</i> | X | | X | | | | |
| <i>Rubus fruticosus gr</i> | X | X | X | X | | | |
| <i>Rumex sanguineus</i> | | X | X | | | | |
| <i>Salix alba</i> | X | | | | | | |
| <i>Salix cinereae gr</i> | X | | X | | | | |
| <i>Scrophularia auriculata</i> | | | X | | | | |
| <i>Solanum dulcamara</i> | X | | | | | | |
| <i>Typha angustifolia</i> | X | | | | | | |
| <i>Urtica dioica</i> | | X | | X | X | | |
| Nombre de taxons | 21 | 10 | 23 | 7 | 4 | 1 | 1 |



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Maëlle Rambaud
Tél. : 01 40 79 56 49
maelle.rambaud@mnhn.fr